

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Personnes présentes

Chantal JOUANNO	Présidente
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Jean-Louis BEAUD DE BRIVE	
Anne BERRIAT	
Jean-Pierre BOMPARD	
Christophe DAGUE	
Patrick DEZOBRY	
Cécile GALLIEN	
François GILLARD	
Mirelle HEERS	
Dominique HOESTLANDT	
Jean-Pierre PONT	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	

Pouvoirs

Loïc BLONDIAUX
Pascal CLOUAIRE
Thierry LATASTE
Constance MARECHEL-DEREU
Kristina PLUCHET

Salariées et salariés de la CNDP

Patrick DERONZIER, directeur
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante de la Présidente
Dimitra FINIDORI, chargée de mission
Marie-Liane SCHUTZLER, chargée de mission
Léa HILSCHGER, stagiaire

La séance se tient en visioconférence.

La Présidente Chantal JOUANNO ouvre la séance de la Commission nationale à 09h03 après s'être assurée que le quorum est atteint.

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. NOUVELLES SAISINES (L121-8, L121-12 CE)

- **Ecopôle, intitulé « Projet d'écologie urbaine » Nantes Métropole (44)**

Personnes présentes :

Nantes métropoles :

- Mauricette Chapalain, directrice des Déchets
- François Codet, responsable du pôle stratégie, direction du Cycle de l'eau
- Sébastien Guimard, directeur Démocratie & Stratégie
- Laurianne Briatte, responsable Traitement et valorisation déchet
- Gaëtan Le Roy, chargé de projet Ouvrages Eau Potable & Assainissement

Par courrier du 25 novembre 2022, Nantes Métropole a saisi la CNDP pour un projet d'écopôle intitulé « écologie urbaine » qui comprend 4 équipements industriels dans les secteurs des déchets, de l'eau et de l'énergie, situés sur l'emprise de l'ancienne décharge de la prairie de Mauves qui nécessite elle-même d'être réhabilitée.

Le responsable de projet présente le contexte (hausse démographique, réglementation à respecter), les caractéristiques techniques des 4 équipements et leurs synergies ainsi que le calendrier prévisionnel de la concertation, les alternatives du projet dont l'option zéro. Le responsable de projet précise ses attentes en matière de concertation vis-à-vis du public.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables du projet ont porté sur :

- Les enjeux économiques et sociaux de ce projet, notamment son impact sur les taxes et prix pour les usagers, les emplois et formations concernés ;
- Les enjeux environnementaux et le niveau de classement des sites quant aux risques ;
- l'articulation entre le calendrier de la concertation et le calendrier du contrôle de légalité du projet de convention avec les 7 autres EPCI concernés constituant le groupement d'autorités concédantes (GAC).

Le responsable du projet quitte la réunion. Les échanges entre commissaires ont porté sur le niveau de conflictualité potentiel du projet.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable et désigne Karine BESSES, Renaud DUPUY et Alain RADUREAU garante et garants de la concertation préalable.

- **Tramway express sur le secteur Ouest Lyonnais (69)**

Personnes présentes :

SYTRAL Mobilités

- Jean-Charles Kohlhaas, vice-président
- Nicolas Mallot, directeur général adjoint
- Anne Clabaut, cheffe de projet Tramway Express de l'Ouest Lyonnais
- Séverine Lardellier Nesme, responsable concertations, relations riverains et communication chantier

Par courrier du 14 novembre 2022, SYTRAL MOBILITES a saisi la CNDP pour le projet de création de la ligne de Tramway Express de l'Ouest Lyonnais entre Lyon et Tassin-la-Demi-Lune (ALAÏ).

Le responsable de projet présente le contexte et les caractéristiques techniques du projet, ses enjeux socio-économiques et ses impacts environnementaux, le calendrier prévisionnel de la concertation ainsi que ses attentes vis-à-vis de la participation du public.

Les échanges entre membres de la Commission et les responsables du projet ont porté sur le coût de réalisation du tramway.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable sous l'égide de Claire BOUTELOUP,, Jean-Luc CAMPAGNE et Jacques FINETTI, garante et garants de la concertation préalable.

II. **DEMANDES DE DESIGNATION DE GARANT ET DE GARANTE (L.121-17 CE)**

- **Projet de réaménagement du site du SMITOM LOMBRIC à Vaux-le-Pénil (77)**

Par courrier du 14 novembre 2022, le SMITOM LOMBRIC a sollicité la CNDP pour la désignation de garante ou garant pour le projet de réaménagement de son site à Vaux-le-Pénil comprenant les équipements suivants :

- l'unité de valorisation énergétique (UVE) existante dont il s'agira d'augmenter la capacité ;
- une déchetterie ;
- un atelier de réparation revente de déchets électriques et électroniques ;

- un tiers lieu de tri alimentaire ;
- des aménagements de parcelle pour un équipement de tri et valorisation des encombrants.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Jean-Claude RUYSSCHAERT garant de la concertation préalable.

- **Projet de reconstruction de la station d'épuration de Moulin-Grimaud à LA ROCHE-SUR-YON (85).**

Serge QUENTIN est désigné garant de la concertation préalable de ce projet en remplacement de Claude RENOUE, avec Mireille AMAT, précédemment désignée.

PROCÉDURES EN COURS

I. DEBAT PUBLIC

- **Projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable en Ile-de-France, intitulé par le responsable du projet « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore »**

Sur proposition de la présidente de la commission particulière du débat public, Martin DELAROCHE est désigné comme membre de cette commission particulière.

II. CONCERTATIONS PREALABLES

- **Projet d'aménagement de l'A63/A660 en Gironde**

Personnes présentes :

Ministère chargé des transports - DGITM

- Vivien Chbicheb, chef du bureau SAM 2
- Joseph Poulain, adjoint au chef de bureau SAM2
- Elryck Josset, chargé de pilotage des projets de la région Nouvelle Aquitaine

DREAL Nouvelle Aquitaine

- Michel Duzelier, chef du service Déplacements Infrastructures Transports
- Béatrice Panconi, cheffe du département routier de Bordeaux
- Cyril Edmond, chargé d'opération
- Jean Veyrat, assistant MOA (bureau Francom)

En présence des garantes :

- Marion Juliot
- Marion Thenet

Par courrier du 23 février 2022, la CNDP a été saisie par M Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre chargé des Transports, relatif au projet de passage à 2*3 voies de l'autoroute A 63/A660 au Sud de Bordeaux.

Le 3 mars 2022, la CNDP a décidé d'une concertation préalable. Marion JULIOT et Marion THENET sont garantes de cette concertation.

Le maître d'ouvrage présente le sommaire du dossier de concertation, les modalités d'information, et les modalités de participation.

Les échanges avec les membres de la Commission ont porté sur :

- La prise en compte des changements de comportement de mobilité dans la présentation du projet et de ses scénarios ;
- Les modalités de participation spécifiques aux riverains proches (nuisances sonores)
- les modalités d'information et de participation via les collectivités concernées (bulletin d'information)
- les informations disponibles sur les études de mobilité et le bilan carbone afin que la concertation intègre bien les enjeux climatiques.

Le responsable du projet quitte la réunion.

Les échanges entre membres de la Commission et les garantes ont porté sur le besoin de prendre en compte les évolutions des mobilités, notamment de l'impact de l'évolution du trafic de marchandises liée à la création d'une nouvelle voie et sur l'impact des changements de comportement de mobilités, notamment le report à prévoir sur les autres modalités de transport en cours d'évolution.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide de valider les modalités de concertation et le dossier de concertation du responsable de projet qui doit être complété sur l'impact du report de trafic sur les autres modalités de transport et sur la prise en compte des changements de comportement de mobilité.

III. Reddition des comptes (L121-8-I) et lancement de la concertation continue (L.121- 14)

- **Projet de production d'acier électriques à Mardyck dans le Nord**

Personnes présentes :

ArcelorMittal France

- Hugues Baudin, directeur du programme des aciers électriques
- Philippe Aubron, COO
- Alexandre Delabre, directeur de la communication
- Benjamin Brygo, manager support en charge de la concertation

En présence des garantes :

- Anne Dubosc
- Anne-Marie Royal

Saisie à la séance du 06 avril 2022 par M. Matthieu JEHL, directeur général ArcelorMittal France, sur le projet de production d'aciers électriques à Mardyck, la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable sous l'égide des garantes, Anne DUBOSC et Anne-Marie ROYAL.

La concertation préalable s'est tenue du 20 juin 2022 au 22 septembre 2022, le bilan des garantes a été remis le 14 octobre 2022.

En séance, le responsable du projet présente les enseignements tirés de la concertation, sur le dispositif de concertation, sur l'opportunité du projet, sur la mise en œuvre du projet et sur d'autres sujets hors cadre du projet. Il résume ses engagements pris à la suite de cette concertation, ainsi que les principales réponses données aux demandes de précisions des garantes. Enfin, le responsable de projet présente les modalités d'information pour la concertation continue.

Les échanges entre les commissaires et le maître d'ouvrage ont porté sur :

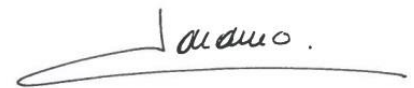
- La prise en compte du contexte d'augmentation des prix de l'énergie et de l'évolution du marché des quotas de carbone dans la décision sur l'opportunité du projet ;
- l'information des personnes salariées sur le projet ;

Après délibération à huis clos, la Commission nationale acte le bilan des garantes et la réponse du responsable du projet et rend un avis qui constate que le maître d'ouvrage répond globalement à l'ensemble des questions, arguments et contributions soulevés par le public et aux recommandations formulées par les garantes. La Commission nationale recommande notamment que le maître d'ouvrage organise des réunions avec les jeunes et associe les riverains à la réflexion sur l'intégration paysagère.

La Commission nationale désigne Anne-Marie ROYAL garante de la bonne information et participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

QUESTIONS DIVERSES

- Saisine de 112 députées et députés pour un débat sur la place du nucléaire dans le système énergétique de demain
- Point d'information sur la concertation nationale en cours
« Notre avenir énergétique se décide maintenant »
- Démission de Jean-Claude RUYSSCHAERT garant du projet Saut de mouton avant Gare Paris Saint Lazare
- Démission de Ségolène CHARLES, projet ferroviaire liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire
- Démission de Claude RENOÛ sur les concertations relatives à la station d'épuration de la Roche-sur-Yon et au passage en 2x2 voies de la RD75 entre Nantes et Pornic



Chantal JOUANNO